

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	22	18

Date de la convocation
20/06/2025

Date d'affichage

Objet de la délibération
Secrétariat Général : Vente de la Carte Avantages Jeunes au tarif de 10 € – Point de vente au Pôle accueil la mairie (France Services)

Séance du 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, maire.

Étaient présents :

M. CALVAT Lylian, Mme CASTILLON Nathalie, M. CUCHE Jérôme, M. FABREGUES Daniel, Mme BAUD GABLE Marlène, Mme GOMES Karine, Mme GROSGRUIN Fanny, M. JUAREZ Emilio, M. MARÉCHAL Cyril, M. MOREL Christian (arrivée à 18h33), M. PELLETIER Charles-Emmanuel, Mme RAHON-SIMON Delphine (arrivée à 18h37), M. RIGAL Philippe (arrivée à 18h34), Mme SAUVONNET Nadine, Mme SEGARD Violette, M. VUILLEMIN Benoit

Étaient excusés donnant pouvoir :

M. LECAILLE Marc donnant pouvoir à Mme GOMES Karine
Mme BELLEVILLE Marion donnant pouvoir à Mme BAUD GABLE Marlène

Étaient absents:

M. LECAILLE Marc donnant pouvoir à Mme GOMES Karine
Mme BELLEVILLE Marion donnant pouvoir à Mme BAUD GABLE Marlène

M. MARÉCHAL Cyril a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que :

Dans le cadre de sa politique de soutien à la jeunesse, la commune de Saône souhaite faciliter l'accès des jeunes de 0 à 30 ans à la Carte Avantages Jeunes, un dispositif régional offrant de nombreuses réductions dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs ainsi que dans certains commerces de proximité.

Afin d'encourager son utilisation et de rendre son acquisition plus simple pour les jeunes de la commune, il est proposé que la mairie de Saône devienne un point de vente officiel de la carte, au tarif de 10 €, via le Pôle Accueil de la mairie – France Services.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,

2025 06 10 Vente de la carte avantages jeunes au tarif de 10 € - Point de vente au Pôle accueil de la mairie (France Services)

Par 18 voix POUR, 0X voix CONTRE, 0 ABSTENTION

DÉCIDE

- **APPROUVER** la vente de la Carte Avantages Jeunes au tarif de 10 € pour les jeunes de 0 à 30 ans.
- **AUTORISER** l'installation d'un point de vente de 150 cartes au sein du Pôle Accueil – France Services à la mairie de Saône.
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de signer toute convention ou document nécessaire avec le Centre Régional d'Information Jeunesse, gestionnaire de la Carte Avantages Jeunes.
- **DECIDE** que les recettes issues de la vente seront reversées selon les modalités fixées par ladite convention.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés

Fait à Saône, le 25 juin 2025

M. le Maire de Saône,
Benoit VUILLEMIN



DESTINATAIRES :
PRÉFECTURE DE BESANÇON
CRIJ

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

2025 06 10 Vente de la carte avantages jeunes au tarif de 10 € - Point de vente au Pôle accueil de la mairie (France Services)